



## COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC

### Réunion des présidents du 4 mai 2017

#### Clubs excusés :

Argenteuil, St-Brice, St-Leu

#### Clubs absents :

Guiry, Louvres, Marly la Ville, Montigny les Cormeilles, Montmagny, Parmain, Puiseux.

#### Rapport du Président

- Projet de pas de tir extérieur au CDFAS : cela avance lentement, un responsable de la sécurité à la FFTA s'est rendu sur place et doit rendre son compte-rendu afin que nous puissions déposer le projet.

- Le CDOS

Nouvelles élections au CDOS : la présidente est Dominique Petit.

Pour la journée « classes olympiques », les clubs de Pontoise, Sarcelles et St-Ouen l'Aumône ont été sollicités pour initier des élèves de collège. Le 20 juin sera la « journée olympique »

- La fédération :

Suite aux élections, le nouveau président est Jean-Michel Cleroy.

Parmi les idées nouvelles : évolution du tir loisir afin d'attirer de nouveaux licenciés (objectif 100 000 licenciés en fin d'olympiade)

Le DTN risque de changer : Benoît Dupin resterait en poste jusqu'à fin juin, il sera alors remplacé (à priori par Benoît Binon)

Le prix des licences ne sera pas modifié (ni pour la part fédération, ni pour la région, ni pour le département)

Un nouveau diplôme fédéral est créé : le CQP de technicien sportif qui permettra au diplômé d'être rémunéré (à hauteur de 360h maxi dans l'année.

- Etat des finances :

Béatrice a géré la demande de subvention CNDS du comité par internet.

Quelques clubs ont également déposé des dossiers.

- Demande aux organisateurs des championnats départementaux : utiliser en priorité les blasons stockés au comité avant d'en acheter chez Top.

#### Rapports des commissions

- **Commission sportive** : président Jérôme Berthelot, suppléant Michel Devin.

**CD salle** : il aura lieu à Eragny le 28 janvier 2018 et se déroulera de la façon suivante :

3 départs libres (2 le samedi, 1 le dimanche matin et si besoin un départ le samedi soir en rythme AB). Pour tous ceux qui le souhaitent des duels auront lieu le dimanche après-midi à partir des 16<sup>ème</sup>

La commission sportive décidera de la modalité des inscriptions (Quota ? 3 scores ? etc....)

**DD 2018** : son fonctionnement sera identique à celui de 2017, sur les compétitions organisées dans le département. (2 concours salle, 1 fédéral et 1 fita)

Les stages, sont prévus :

Un stage archer débutants partie matériel : savoir faire une corde, etc.... ; partie tir : les fondamentaux, ...

Un stage arc classique perfectionnement sur plusieurs WE.

- **Commission parcours** : président Jean-Marc Peuvrez, Laurent Dufourt, Michaël Koza.

Le but de cette commission est de monter une formation à l'intention (en priorité) des formateurs dans les clubs, pour formaliser au niveau du département l'apprentissage des disciplines de parcours (il faut tenir compte de la diversité des armes en parcours)

Pour la rentrée, il faut prévoir un affichage dans les clubs.

- **Commission formation**. Président : Alain Lassignardie, membre de la commission : Ludovic Gontier.

Le calendrier des formations est déjà établi jusqu'en février 2018.

Entraîneur 1 : 8 candidats

Pour les assistants entraîneurs il faut relancer l'information.

Formation continue des E1 : il y a le choix entre deux options : l'accueil des poussins en club ou les nouveaux badges fédéraux.

Il faut récupérer auprès d'Elisa la liste des E1 concernés.

Un nouveau diplôme : le CQP technicien sportif (qui permettra d'être rémunéré), les personnes ayant E1 seront dispensées de la première partie de la formation.

Prévention et secours : la fédération souhaite rendre cette formation obligatoire pour les E1, il serait souhaitable de proposer aux assistants entraîneurs de se joindre à eux pour cette formation.

Un changement de formateur pour les stages est envisagé, Nicolas Ostrowski, licencié à Sarcelles, pour les futures formations. Les formations déjà débutées continueront d'être assurées par Hervé Dufeu.

- **Commission jeunes** : présidents Rémi Berthelot et Sylvain Valeyre.

Membres : Jérôme, Marie-Jo, Didier, Monique, Franck.

Tous les stages seront ouverts aux juniors.

Le Trophée départemental sera modifié afin de l'étendre aux compétitions extérieures.

Regroupement jeunes : le WE ayant été apprécié, il est prévu de faire deux WE. Les autres séances passeraient à la journée entière (au lieu de la demi-journée)

L'idée d'un regroupement « élite » (sur sélection) en liaison avec les entraîneurs (avec carnet de suivi) en plus du regroupement perfectionnement.

Souhait de monter une équipe départementale pour participer a TRJ

11 jeunes du département ont participé à l'étape de Sarcelles au TNJ ( dont 4 du regroupement).

Des compétitions en extérieur (ouvertes à tous les jeunes) non sélectives seront organisées.

**Organisation d'un championnat de France jeunes par le département (au CDFAS):**

Cela serait possible pour 2021 (en 2020 pour un championnat adultes), mais en 2021, ce sera sur une nouvelle olympiade, avec une nouvelle équipe.

Il faut faire la demande à la fédération.

- **Commission communication** : président Michaël Koza.

De nouvelles adresses mail pour les membres du CODIR.

Le site web doit être mis à jour avec des pages dédiées aux clubs. Les présidents seront sollicités pour le contenu.

Programme des formations et stages diffusés par affichage et flyers pour les clubs du département.

Prévoir d'indiquer les pré-requis et les objectifs de chaque stage.

**Calendrier salle 2017-2018**

Ce calendrier est établi suivant les souhaits des différents clubs.

Il sera mis sur le site du département.

**Attention :**

**Vigipirate : un formulaire est à déposer en préfecture un mois avant pour toute manifestation rassemblant plus de 100 personnes (archers, spectateurs, organisateurs)**

**Questions diverses** : la ciblerie mousse du département au CDFAS va être changée.